

Arrêté ministériel n° 2013-260 du 22 mai 2013 modifiant l'arrêté ministériel n° 2009-637 du 17 décembre 2009 relatif à l'aide à l'installation des artistes professionnels indépendants

Type	Texte réglementaire
Nature	Arrêté ministériel
Date du texte	22 mai 2013
Publication	Journal de Monaco du 31 mai 2013 ^[1 p.3]
Thématique	Aide et action sociales

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/arrete-ministeriel/2013/05-22-2013-260@2013.06.01>

LEGIMONACO

www.legimonaco.mc

Vu la loi n° 1.360 du 4 juillet 2009 sur le soutien et la protection sociale des artistes professionnels indépendants et notamment son article 4 ;

Vu l'ordonnance souveraine n° 2.317 du 31 juillet 2009 portant application de la loi n° 1.360 du 4 juillet 2009 sur le soutien et la protection sociale des artistes professionnels indépendants ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2009-637 du 17 décembre 2009 relatif à l'aide à l'installation des artistes professionnels indépendants ;

Vu l'arrêté ministériel n° 2012-423 du 19 juillet 2012 modifiant l'arrêté ministériel n° 2009-637 du 17 décembre 2009 relatif à l'aide à l'installation des artistes professionnels indépendants ;

Article 1er

Voir l'article 6 de l'arrêté ministériel n° 2009-637 du 17 décembre 2009.

Notes

Liens

1. Journal de Monaco du 31 mai 2013

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2013/Journal-8123>